

DROIT PUBLIC ECONOMIQUE

Jean-Philippe Kovar, professeur des Universités

Résumé :

Le cours de droit public économique a pour objet de présenter l'évolution des rapports entre la Puissance publique et le marché. Il s'intéresse aux principaux aspects de l'action des personnes publiques en matière économique, qu'elles agissent en qualité d'autorités publiques, d'opérateurs publics ou d'acheteurs publics.

Cet enseignement repose sur une pédagogie active.

Les onze séances thématiques, précédées d'une séance introductive présentant la matière, les objectifs pédagogiques et les modalités d'évaluation, reposent sur la participation des étudiants au travers de travaux individuels ou collectifs (exposés, simulations de débats contentieux, rédaction de mémoires contentieux).

Il donne lieu à un contrôle continu.

Plan de cours :

1. Les libertés économiques
2. La concurrence des personnes publiques
3. Le juge administratif et le droit de la concurrence
4. Droit de la concurrence et secteur public
5. La notion d'aide d'État
6. Le contrôle des aides d'État
7. Les aides publiques locales aux entreprises
8. L'État actionnaire
9. Les entreprises publiques locales
10. Les services d'intérêt général
11. La commande publique

Bibliographie sélective :

- J.-Ph. Colson et P. Idoux, *Droit public économique*, 9^e éd., LGDJ, coll. Précis Domat, 2018
B. Delaunay, *Droit public de la concurrence*, 2^e éd., LGDJ, coll. Manuel, 2015
G. Eckert, *Droit public des affaires*, LGDJ, coll. Focus droit, 2013
S. Nicinski, *Droit public des affaires*, 7^e éd., LGDJ, coll. Précis Domat, 2019

Contact : j.kovar@unistra.fr